



## RAFALES DE VENT

### VIGILANCE ORANGE – VENTS VIOLENTS

vents violents entre 90 et 110 km/h

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"><li>• rupture de branches d'arbre ;</li><li>• quelques arbres tombés ;</li><li>• toitures et cheminées endommagées ;</li><li>• véhicules légèrement déportés sur les routes ;</li><li>• circulation routière localement perturbée, surtout en zone forestière.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• limitez les déplacements ;</li><li>• limitez votre vitesse sur la route, surtout si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;</li><li>• ne vous promenez pas en forêt ;</li><li>• en ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;</li><li>• rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés (par exemple : mobilier de jardin, parasols, ...) ;</li><li>• n'intervenez pas sur les toitures ;</li><li>• vigilance accrue.</li></ul>

### VIGILANCE ROUGE – TEMPÊTE TRÈS VIOLENTE

vents supérieurs à 110 km/h

Conséquences possibles	Conseils de comportement
<ul style="list-style-type: none"><li>• nombreux et importants dégâts sur les habitations, les parcs et plantations ;</li><li>• massifs forestiers fortement touchés (dégâts importants aux arbres / arbres déracinés) ;</li><li>• circulation routière très difficile sur l'ensemble du réseau, véhicules déportés sur les routes ;</li><li>• transports aériens et ferroviaires sérieusement affectés.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• si possible, restez chez vous ;</li><li>• évitez les activités extérieures ;</li><li>• en cas d'obligation de déplacement, limitez-vous au strict déplacement indispensable en essayant d'éviter les secteurs forestiers ;</li><li>• signalez votre départ et votre destination à vos proches ;</li><li>• rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés (par exemple : mobilier de jardin, parasols, ...) ;</li><li>• n'intervenez en aucun cas sur les toitures ;</li><li>• signalez uniquement les objets encombrants (arbres, branches, débris de toitures) se trouvant sur la voie publique au 112.</li></ul>